

FATTB : PV de la REUNION DU CEP DU 28 AVRIL 2015

Membres présents : Chantal, Geneviève, Myriam, Léon et Daniel.



- 1) **PV du 3 décembre 2014** : approuvé.
- 2) **CJB** : Le CEP n'a malheureusement pas encore reçu de candidatures pour remplacer Phil Coolens qui démissionne à la fin de son mandat 2014-2015.
- 3) **AG fin de saison** :
 - ⇒ Le CEP détermine et planifie l'AG et la remise des prix.
 - ⇒ La commande des coupes est en cours, via Jean-Pierre Dehoux.
 - ⇒ Geneviève, Chantal et Daniel continuent leur mandat. Myriam et Léon terminent leur mandat et ne se représentent pas. Le CEP les remercie chaleureusement pour tout le travail accompli.
 - ⇒ Mention spéciale à Léon qui est membre depuis 35 ans. Il a participé à la gestion de la FATTB durant 25 ans. Le CEP décide de le nommer **Membre d'Honneur**.
 - ⇒ Membres jubilaires et Clubs jubilaires à vérifier surtout lors d'arrêt de plusieurs années.
 - ⇒ **2 Chargés de Missions pour l'instant** :
 - ~ Myriam pour l'édition du Lift, du Palmarès, la mise à jour annuelle du Carnet Calendrier Brabant et les listes pour l'ADEPS en fin d'année civile.
 - ~ Jean-Pierre pour l'établissement de différents tableaux, de fichiers pour le Lift, la confection des cartes de membres, la mise à jour du Site FATTB avec les liens FROTTBF, le Prix Victoires, l'aide au signalétique, l'aide à la CJB ... et ... et
- 4) **Champions du Brabant** : En cas d'égalité, le vainqueur est celui qui a remporté le plus de Tournois. Les joueurs qui ont un indice inférieur à celui de la série où ils sont à égalité de points avec le 1er recevront un prix.
- 5) **Montants en Fédérale** : Une équipe en fédérale arrête par manque de joueurs. Une 2^{ème} équipe de la div.1 Prov. devra monter en div. III Fédérale. La demande a été faite au Secrétaire de Plancenoit qui a une équipe en 2^{ème} position. S'il refuse, la demande sera faite à la 3^{ème} équipe. Si aucune équipe n'est candidate, une équipe du Hainaut-Namur ou de Liège montera en fédérale.
- 6) **Critères des mérites sportifs** : Le CEP attend des réponses à la lettre de Chantal. De nouveaux critères et calculs seront proposés par Jean-Pierre pour la prochaine saison (ou déjà l'actuelle si pas suffisamment de réponses).
- 7) **Volontaires pour le CEP** : Jean-Pierre a envoyé un mail à tous les dirigeants. Il a fait une belle affiche pour le lift corrigée par le CEP. Celui-ci attend et espère des réponses positives.
- 8) **Fin de mandat de Myriam** : Le CEP accepte sa proposition d'être Chargée de Missions. Geneviève propose qu'une réunion par an soit organisée avec les chargés de missions.
- 9) **Finales des Coupes du Brabant** : Le CEP remercie chaleureusement le club de Tubize pour la parfaite organisation de cette manifestation et remercie également les membres des clubs présents pour leur aide apportée au montage de la salle. Les juges arbitres ont été choyés.
- 10) **Représentants du CEP aux Compétitions Fédérales** :
 - Finale des Coupes fédérales du 3 mai à Haine-St-Pierre : Geneviève et Daniel.
 - Inter divisions fédérales du 9 mai à Flémalle : Myriam représentera le CEP.

- 11) Salles pour les manifestations de la saison prochaine :**
- ~ Championnat Fédéral Individuel : 6 mars 2016 : Pal. Aur. Tubize dans la salle de la Palette d'Acier.
 - ~ Inter-Jeunes Inter-Provinces : le 17 avril 2016 à Pal. Aur. Tubize.
 - ~ L'Inter-divisions Inter-Provinces du 7 mai 2016 sera organisé par la provinciale du Hainaut- Namur.
 - ~ Tournoi Fédéral du Brabant : le 31 janvier 2016 au Hall Sportif de Lasne par la P. Ry-Ternel.
- 12) Certificats médicaux :** Les modalités d'application du Décret ne sont pas encore établies par la Commission Régionale de la Communauté Française ni par l' ADEPS.
- 13) Indices :** Les nouveaux indices sont à envoyer aux clubs. Les demandes de modifications d'indices doivent parvenir au Secrétariat du CEP pour le 15 mai au plus tard. Pour les joueurs en double appartenance, les classements établis en fin de saison par les provinciales seront comparés à ceux publiés par la FRBTT. Lorsqu'un joueur aura un classement supérieur d'au moins 2 indices à la FRBTT, son classement sera revu à la hausse dans notre fédération en fonction du nouveau tableau d'équivalence.
- 14) Documents** pour la nouvelle saison : Les documents "**papier**" doivent toujours être envoyés au secrétariat de la FATTB pour le 30 juin 2015 au plus tard. L'encodage dans le signalétique doit aussi être fait pour cette même date.
Chantal s'occupe de leurs modifications. Ils seront mis sur le site de la FATTB.
- 15) Balles :** **il est rappelé que les balles en plastique ne peuvent être utilisées en 2015-2016. Elles seront autorisées pour la saison suivante c.-à-d. en 2016-2017.**
- 16) Divers :**
- ⇒ Pour les **critériums vétérans** du Brabant de la saison prochaine : la **nouvelle grille** des handicaps **à utiliser** est la grille publiée dans le carnet calendrier 2014-2015 **p.14 et 15**.
 - ⇒ Plusieurs membres demandent que les tableaux des % de victoires soient complètement publiés et pas uniquement les 12 premiers de chaque division.
 - ⇒ Alençon : Chantal doit trouver 3 joueurs et 1 dame pour compléter la sélection.
 - ⇒ Lors du CEF du 3 mai , le CEP demandera de préciser qu'en cas d'égalité dans les divisions fédérales, un test match ne soit pas organisé.
 - ⇒ Après la démission de Léon, il faut trouver un remplaçant au CEF et à l' AFSTB. Chantal le remplacera au CEF. Pour l' AFSTB, le CEP cherche un volontaire... ?
 - ⇒ Dates à retenir : Le CEP enregistre les 1ères propositions des clubs mais il reste encore beaucoup de réponses à recevoir.
 - ⇒ Le club de Ry-Ternel a nommé un nouveau secrétaire : Cuvelier Thibaut. Le CEP le félicite chaleureusement. Le CEP remercie René De Leener pour toutes les années consacrées à la gestion de son club et pour sa présence au sein de la FATTB.
 - ⇒ La vérification des comptes de la FATTB sera effectuée le 19 mai à Baulers par André le Pas et Jacques Mahauden.
 - ⇒ Le CEP remercie et félicite le Comité et les membres du club de la Palette Noroit pour leur aimable invitation aux festivités de leur 50ème anniversaire.

Pour le CEP,
Le Rédacteur, Daniel